

Profil du candidat

- Pas de diplôme scolaire requis (niveau bac souhaitable).
- Sportif polyvalent et bon animateur.

Conditions d'accès aux épreuves d'entrée en formation

- Être âgé de 17 ans au moins à la date de vérification des prérequis.
- Être titulaire du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou d'un équivalent (AFPS, BNS, SST...).
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des Activités Physiques pour Tous datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.
(Utiliser obligatoirement le modèle joint dans le dossier d'inscription)
- Certificat de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense pour les candidats de moins de 25 ans uniquement.
- De préférence, justifier d'une ou de plusieurs expériences dans l'animation.
- Avoir un vécu sportif.
- Satisfaire au test de sélection.

Conditions d'accès à la formation

- Signer un contrat avec un employeur (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou en autofinancement avec 1 365 heures à réaliser en entreprise).
- Avoir 18 ans à la délivrance du diplôme.
- Satisfaire aux tests d'exigences préalables à l'entrée en formation BPJEPS (TEP) spécialité "Educateur Sportif" mention "Multi-Activités Physiques et sportives pour Tous"
 - Test n°1 : test navette "Luc Léger" (épreuve éliminatoire)
 - Test n°2 : test d'habileté motrice (épreuve éliminatoire)



⚙️ L'ÉDUCATEUR D'ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS (BP JEPS MAPST) EXERCE SES FONCTIONS AU SEIN DE STRUCTURES PRIVÉES DU SECTEUR ASSOCIATIF OU MARCHAND, AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE OU AU TITRE DE TRAVAILLEUR INDÉPENDANT.

⚙️ IL ACQUIERT DES COMPÉTENCES DANS L'INITIATION DES JEUX SPORTIFS (SPORTS COLLECTIFS, JEUX D'ADRESSES, JEUX D'OPPOSITION...), ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN AVEC UN PUBLIC ENFANT, ADOLESCENT, ADULTE, SÉNIOR.

LES DATES CLÉS

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : 15 AOÛT

Inscription en ligne sur le site du CREPS de Montpellier :

www.creps-montpellier.org

CREPS
MONTPELLIER

TEP : AVRIL, MAI, JUIN

DÉBUT DE FORMATION : SEPTEMBRE

FIN DE FORMATION : DECEMBRE (N+1)



+ D'INFOS

 **Pôle Formation**
Complexe Euroméditerranéen

 **A2LFS**

Lionel PRIEUR - Coordinateur formation BP JEPS MAPST
Tél : 06 63 11 23 10 - Mail : formations@cem-montrodad.com



Crédits photos : Shutterstock / Conception et impression : Imprimerie des 4 - 04 66 32 10 48 / Ne pas jeter sur la voie publique

 **Pôle Formation**
Complexe Euroméditerranéen
MONTRODAT / LOZÈRE



ENVIE
DE DEVENIR
**ÉDUCATEUR
SPORTIF**
BP JEPS MAPST

BP JEPS MAPST

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
MENTION MULTI-ACTIVITÉS
PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS

La formation

La formation au BP JEPS MAPST comporte pour chaque mention 3 Blocs de compétence (BC) qui font l'objet d'évaluations. Cette formation se déroule en centre et en entreprise, pour un travail en transversalité sur les blocs de compétences de la formation en vue d'acquérir des compétences et une professionnalisation vérifiée.

Objectifs de la formation

- **Animer et encadrer** les activités physiques liées au plein air (VTT, course d'orientation, randonnées à pied ou à vélo), à la gymnastique d'entretien, aux jeux sportifs en liaison avec l'environnement spécifique.
- **Participer** à l'organisation du fonctionnement d'une structure.
- **Mettre en œuvre** un projet d'animation.
- **Gérer** des équipements sportifs spécifiques.
- **Accueillir** un public, **maîtriser** l'outil informatique.

Lieu de la formation

Complexe Euroméditerranéen
Pôle Formation
2 rue du Centre - 48100 Montrodât
CREPS Montrodât en centre de formation
et sur les différents sites pédagogiques

Période & durée de la formation

- Sur 16 mois : Septembre à Décembre (N+1)
- 20 semaines de formation en centre sur Montrodât (700 heures)
- Le reste du temps le stagiaire est en entreprise (1 365 heures)

Plusieurs types de contrats

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Autofinancement

CC AIPSH

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE

ACCOMPAGNEMENT ET INCLUSION DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les prérogatives du titulaire du diplôme

La spécialité du CC AIPSH atteste que son titulaire valide les **compétences pour assurer en autonomie pédagogique l'animation d'activités physiques ou sportives** durant lesquelles sont incluses des personnes déficientes motrices, sensorielles ou intellectuelles, des personnes ayant une souffrance psychique ou éprouvant des difficultés d'adaptation du fait des carences affectives ou éducatives.

Le titulaire de ce diplôme complémentaire peut également, dans les conditions définies dans le référentiel professionnel figurant en annexe II, animer ces activités auprès de groupes constitués exclusivement par ces publics.

Les conditions d'accès à la formation

- **S'inscrire en ligne sur le site du CREPS :** www.creps-montpellier.org
- **Être titulaire, ou en cours de formation** d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) dans une spécialité sportive inscrite à l'annexe II-1 du code du sport, au DEJEPS spécialité "perfectionnement sportif" et au DESJEPS spécialité "performance sportive".
- **Satisfaire à l'épreuve de sélection :** épreuve d'entretien oral ayant pour but de vérifier le projet professionnel, la connaissance du milieu et la motivation du candidat.

La formation

Ce certificat complémentaire comporte 3 Unités Capitalisables (UC) qui font l'objet d'une évaluation. Leur certification se fait au travers d'une épreuve. Cette formation se déroule en centre et en entreprise, pour un travail en transversalité sur les unités capitalisables de la formation en vue d'acquérir des compétences et une professionnalisation vérifiées.

Objectif de la formation

Permettre d'exercer une activité d'animation pédagogique en autonomie en accompagnant ou en incluant une personne en situation de handicap dans les limites des prérogatives des spécialités du BP, DE, DES, JEPS.

Lieu de la formation

Complexe Euroméditerranéen
Pôle Formation
2, rue du centre - 48100 Montrodât

Période & durée de la formation

- Sur 4 mois : de juin à septembre
- 3 semaines de formation en centre (105 heures)
- 2 semaines de formation en entreprise (70 heures)

